

ARRETE N° 18 · 00366 /MINESUP/SG/DAUQ/SDEAC/SE du 23 MAI 2018

Portant ouverture du concours d'entrée en quatrième année au Cycle Master (Ingénieur Halieute) de l'Institut des Sciences Halieutiques (ISH) de l'Université de Douala à Yabassi, et fixant le nombre de places offertes, au titre de l'année Académique 2018/2019

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR COMMUNIQUE :

Il est porté à la connaissance:

- des titulaires des diplômes d'Ingénieur des Travaux Halieutes,
- des titulaires des diplômes d'Ingénieur des Travaux Agricoles,
- des titulaires des diplômes d'Ingénieur des Travaux Forestiers,
- des titulaires de Licence Professionnelle en Gestion de l'Eau,
- des titulaires de Licence Professionnelle en Environnement,
- des titulaires des diplômes d'Ingénieur de Développement Rural,
- des titulaires de tout autre diplôme admis en équivalence par le Ministère de l'Enseignement Supérieur,

qu'un concours sur épreuves pour le recrutement de cent (120) étudiants en cycle Master (Ingénieur Halieute) de l'Institut des Sciences Halieutiques de l'Université de Douala à Yabassi est ouvert dans les centres de Yabassi et Douala. Il se compose d'une étude de dossier et des épreuves écrites.

L'étude du dossier (coefficient 1) est établie en fonction des résultats du Cycle L.

L'écrit comporte les épreuves écrites suivantes:

- une épreuve de culture générale (coefficient 1);
- une épreuve de test psycho technique (coefficient 1);
- une épreuve de spécialité (coefficient 2).

Le programme du concours est celui du cycle L.

Le dossier de candidature comprend les pièces suivantes:

La répartition du nombre de places est fixée ainsi qu'il suit:

- Aquaculture40 places
- Gestion des Pêches et Écosystèmes Aquatiques40 places
- Océanographie et Limnologie 20 places
- Transformation et Contrôle de Qualité des Produits Halieutiques. 20 places

Il est réservé quatre (04) places par filière aux candidats fonctionnaires et étrangers.

L'inscription au concours se fait en ligne sur le site web de l'ISH à l'adresse: www.ish.cm

Le dossier de candidature comprend les pièces suivantes:

- a) Pour les candidats résidant au Cameroun régulièrement inscrits dans les établissements de l'Enseignement Supérieur et les fonctionnaires

- une demande manuscrite timbrée au tarif réglementaire;
- une fiche de candidature disponible au bureau de liaison de l'ISH, sis à l'ancien décanat de la Faculté de Génie Industrielle (Douala), au service de la scolarité de l'ISH (Yabassi), à la FASA (Dschang), au CRESA Forêt-Bois (Yaoundé), à l'Ecole des Sciences et de Médecine Vétérinaire (ESMV) de l'Université de Ngaoundéré, au Ministère de l'Enseignement Supérieur porte 927 (Yaoundé) ou téléchargeable dans le site web: www.ish.cm;
- une copie certifiée conforme d'acte de naissance, datant de moins de six mois;
- un relevé de notes certifié du Baccalauréat ou du GCE-AL;
- une copie certifiée conforme des diplômes donnant droit au concours;
- cinq photos d'identité 4 X 4;
- un certificat médical délivré par un médecin de l'administration, attestant que l'intéressé est apte à poursuivre les études universitaires;
- un relevé de notes du diplôme donnant droit au concours;
- la quittance de versement de la somme de 20 000 FCFA pour frais d'inscription payable auprès de la banque UBA au compte N° 10033 05214 140160 00004-94 de l'Institut des Sciences Halieutiques de l'Université de Douala à Yabassi;
- deux enveloppes timbrées à l'adresse du candidat.

b) Pour les candidats étrangers

Outre les pièces suscitées à l'alinéa (a), ils peuvent être admis exceptionnellement sur étude du dossier. Les dossiers complets doivent parvenir au:

- Rectorat de l'Université de Douala (Service Courrier);
- Institut des Sciences Halieutiques de l'Université de Douala à Yabassi (Service de la Scolarité) ou envoyer à l'adresse électronique infos.ish@univ-douala.com ou contact@ish.cm.

Pour tous les candidats, les dossiers complets doivent parvenir dans les services ci-après **au plus tard le 24 septembre 2018:**

- Institut des Sciences Halieutiques de l'Université de Douala à Yabassi (Service de la Scolarité);
- Bureau de liaison de l'ISH à Douala sis à l'ancien décanat de la FGI;
- ou envoyer à l'adresse électronique infos.ish@univ-douala.com ou contact@ish.cm.

Seuls les candidats présentant un dossier réglementaire complet seront autorisés à composer. Ils devront alors se munir de leur **carte nationale d'identité** qui sera exigée.

Les candidats au concours d'entrée en quatrième année doivent être âgés de quarante cinq (45) ans au plus au premier janvier de l'année du concours.

Le concours aura lieu le 25 septembre 2018 à 8 heures précises dans les centres de Douala (Université de Douala) et Yabassi (Institut des Sciences Halieutiques).

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



Jacques FAME NDONGO